

De Sandra FOSSE <sandra.f35@orange.fr> ☆

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📁 Archiver 🗑 Indésirable 🗑 Supprimer

Sujet **[INTERNET] Consultation publique parc éolien Jans**

26/10/2021 16:45

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ☆

Étiquettes **Important**

Autres actions ▾

Bonjour

Concernant la consultation publique du parc éolien de Jans, je me permets d'ajouter un élément.

En plus d'estimer un effet de saturation et d'encerclement, et d'avoir de grandes inquiétudes quant aux risques sanitaires, je questionne la régularisation de la procédure.

En effet, je n'ai pas pu avoir accès aux baux emphythéotiques des chemins communaux, que j'ai demandé auprès de la mairie de Jans, alors que :

La signature par une mairie d'un bail emphythéotique lié à l'utilisation des chemins n'est pas anodine. Qu'ils soient vicinaux ou communaux, la législation applicable aux baux d'aliénation partielle ou temporaire change. La signature d'un bail nécessite en préalable un référendum communal. Si cela n'a pas été réalisé, le bail est caduc !

De plus, d'après la délibération du conseil municipal de Jans du 22/10/2020, le conseil municipal a autorisé la signature de la convention d'utilisation des chemins ruraux et voies communales sans qu'il y ait eu une consultation préalable.

Merci de votre attention. Bien à vous.

Sandra Fossé